



Rumeur "Infinity"

Description



Bonjour à toutes et tous,

J'espère que vous allez bien.

Je me permets de venir vers vous, sachant que vous êtes en file service, concernant beaucoup d'interrogation de la part de collaborateurs dans les régions, sur une éventuelle mise en place d'un prorata sur les boosters infinity.

Je m'explique :

Un conseiller de vente qui serait en CP, récup, jours de solidarité ou autres, donc absent des plannings de vente, pourrait bénéficier d'un prorata du nombre d'infinity à réaliser afin de toucher les différents boosters !!

Auriez-vous la règle précise de rémunération de ce service afin d'éviter de fausses joies ou de bonne si c'est le cas.

La réponse de Freddy et Richard,Oui cette rumeur est réelle. En effet, suite à des visites magasins de la région Parisienne par Karima et Richard où ils ont découvert ce problème et ont interpellé la DRH sur ce point important.La DRH a lancé un nouveau paramétrage qui devrait être opérationnel rapidement (en juin ?). Cela permettra aux salariés en temps partiels où ayant des absences d'avoir le bénéfice des "boosters".On attend la note de mise en place pour de plus amples précisions.C'est une bonne nouvelle et plus juste pour l'ensemble des équipes de ventes.

Cordialement

Richard

CFTC Boulanger